

Nouvelles du C.A.

Volume 21, no 5 (No 446, 12 juin 2024)

Devis d'autoévaluation du deuxième cycle de l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Le deuxième cycle de l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois est une opération obligatoire menée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). L'opération vise à évaluer l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des cégeps et à témoigner de l'efficacité des mécanismes mis en place pour assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Le rapport d'autoévaluation devra être transmis à la CEEC au plus tard le 13 juin 2025 et une visite devrait avoir lieu au Collège lors de la session d'automne 2025.

Modifications du Règlement sur les droits d'inscription au cégep du Vieux Montréal

Comme le département d'éducation physique proposera une nouvelle offre de formation variée tant sur le plan des activités que sur le plan des formules proposées, des modifications devront être apportées au *Règlement sur les droits d'inscription du cégep du Vieux Montréal*. Elles visent à prendre en compte l'augmentation des coûts pour certaines activités (prix d'entrées plus élevés dans certains centres d'activités, location d'autobus et salaires des accompagnatrices et des accompagnateurs certifiés en premiers soins, etc.).

Les cours comportant des frais d'inscription sont offerts sur une base volontaire et représentent une petite proportion de l'ensemble de l'offre des cours d'éducation physique. Les montants inscrits au Règlement sont le maximum pouvant être demandé aux étudiantes et aux étudiants.

Ces modifications ont été adoptées par le conseil d'administration.

Modifications au programme d'attestation d'études collégiales (AEC) – Intégration à la profession infirmière

L'attestation d'études collégiales en Intégration à la profession infirmière du Québec (CWA.00), offerte au Collège depuis 2023, permet aux personnes infirmières diplômées hors du Canada (IDHC) d'intégrer le réseau de la santé au Québec en développant les compétences inhérentes à l'exercice des soins infirmiers au Québec et à dispenser des soins adaptés aux réalités socioculturelles.

Actuellement, ce programme d'études, rehaussé de 300 heures de formation, s'adresse exclusivement à des personnes infirmières diplômées hors Canada (IDHC). Pour favoriser la réussite des étudiantes et étudiants au programme, le cégep du Vieux Montréal désire offrir le

Nouvelles du C.A.

programme bonifié de 300 heures pour l'ensemble des élèves qui s'inscriront à partir de l'automne prochain.

Le CA a adopté les modifications au programme d'attestation d'études collégiales en Intégration à la profession infirmière.

Politique d'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap

Les membres du conseil ont adopté la nouvelle [Politique d'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap](#). Cette Politique est le fruit d'un long travail de réflexion et de consultation depuis 2018. Elle exprime l'engagement du Collège à faire de l'inclusion une norme primordiale et vise à assurer aux étudiantes et aux étudiants en situation de handicap un traitement juste et équitable qui tient compte à la fois de leur réalité, de leurs besoins et de leur droit à l'égalité des chances de réussite.

Renouvellement du contrat de service de gardiennage et de sécurité

En juin 2020, le Collège octroyait un contrat de service de gardiennage et de sécurité au Groupe de sécurité Garda SENC pour une durée de trois ans, avec deux options de renouvellement d'une année chacune. Comme la première option de renouvellement du contrat arrive à terme, le Collège souhaite se prévaloir d'une option de renouvellement pour une année additionnelle, pour un montant de 840 000 \$ avant taxes, auquel s'ajoute 10 % de la valeur du contrat pour couvrir les contingences.

Le conseil a autorisé le renouvellement du contrat pour le gardiennage de sécurité du Collège octroyé à Groupe de sécurité Garda SENC tel que présenté.

Contrat de travaux de construction pour l'aménagement d'une toilette universelle et remplacement du système de climatisation du poste de garde

Le cégep du Vieux Montréal procédera à une transformation importante au 3^e étage de son bâtiment principal au courant de l'été. Ces travaux comprennent la transformation des salles de toilette existantes en une seule salle de toilette universelle, le remplacement de l'unité de climatisation du poste de garde, l'aménagement d'une infirmerie, d'un vestiaire pour les agents de sécurité ainsi que d'une salle mécanique pour loger la nouvelle unité de climatisation. Finalement, une portée de travaux de drainage est également incluse au contrat.

La portion bruyante et celle qui a des impacts sur l'occupation habituelle des lieux devront être complétées au plus tard le 16 août 2024. Les autres devront être achevés au plus tard le 29 novembre 2024.

Nouvelles du C.A.

À la suite d'un appel d'offres public pour la réalisation de ces travaux, incluant toutes les disciplines, autant en architecture qu'en ingénierie, le Collège a sélectionné le plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Groupe NCN Cardinal inc., pour un montant de 447 300 \$ avant taxes, plus 10 % du coût total du contrat pour les contingences, soit 44 730 \$.

Le C.A. a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction à Groupe NCN Cardinal inc.

Création d'un poste de direction en prêt de service au CRISPESH et nomination

Lors de sa réunion du 8 avril 2020, le comité exécutif du Collège avait procédé à la création d'un poste de cadre de classe 8 afin de pourvoir le poste de direction du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH), alors vacant.

Afin de refléter le niveau de responsabilité exigé pour cette fonction, il est proposé de modifier le poste de cadre de classe 8, initialement créé en 2020, en poste de direction du CRISPESH classe 10, ce qui a été autorisé par les membres du conseil d'administration.

Le C.A. du CRISPESH a procédé à la nomination de monsieur Patrick Cavanagh à titre de directeur général. Au cours du processus de sélection, il a démontré qu'il disposait des compétences et de la vision nécessaires pour contribuer à la gestion et au développement du Centre dans une perspective d'innovation et d'inclusion.

Entente de partenariat sur la gestion financière du fonctionnement du Campus ADN 2024-2025

Depuis 2010, le cégep du Vieux Montréal et le cégep de Matane ont établi des liens de collaboration visant une offre de formations collégiales dans le secteur de la créativité numérique et du divertissement, le Campus ADN. Les deux collèges ont mis en commun leurs expertises pour offrir notamment des attestations d'études collégiales (AEC) dans le domaine du jeu vidéo.

Le conseil a autorisé la directrice générale, madame Mylène Boisclair, à signer la nouvelle entente de partenariat sur la gestion financière du fonctionnement du Campus ADN pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Budgétisation de fonctionnement 2024-2025

Pour 2024-2025, toujours en cohérence avec son Plan stratégique, le Cégep souhaite poursuivre les travaux réalisés à ce jour, notamment en réussite, et maintenir les mêmes services offerts à sa communauté. Dans ce contexte, le Cégep a élaboré une prévision budgétaire 2024-2025 à l'image de celle de 2023-2024, soit légèrement déficitaire. Ainsi, le déficit prévu s'élèverait à 244 900 \$, lequel serait assumé par le solde de fonds s'il se matérialise au terme de l'année. À ce déficit s'ajoute le virement habituel pour couvrir l'emprunt autofinancé et un montant pour les

Nouvelles du C.A.

acquisitions en immobilisations financées par le fonctionnement, totalisant ensemble 190 000 \$. En considérant ces prévisions et l'estimation du solde de fonds au terme de l'exercice en cours, le solde de fonds est ainsi estimé à 2 749 634 \$ au 30 juin 2025.

Sur la base de ces nouvelles informations financières et à l'instar des années précédentes, de manière à démontrer au Ministère que le solde de fonds du Cégep est nécessaire pour la réalisation de ses activités ou de projets à venir, il est recommandé de procéder à des affectations du solde de fonds de fonctionnement :

- l'affectation pour l'emprunt autofinancé relatif au projet d'économie d'énergie à un montant de 700 000 \$
- l'affectation pour un éventuel projet d'agrandissement à 0 \$, et d'affecter plutôt une somme de 800 000 \$ pour un éventuel projet de clinique-école
- l'affectation pour la réfection du centre sportif à 500 000 \$
- l'affectation pour la poursuite de mesures en réussite, d'aide à la diplomation et pour les services aux étudiants de 700 000 \$

Le solde de fonds de fonctionnement serait alors affecté pour un montant totalisant 2 700 000 \$.

Cette prévision a été adoptée par le conseil d'administration.

Calendrier des assemblées du conseil d'administration pour l'année 2024-2025

Le calendrier 2024-2025 des assemblées du conseil d'administration a été adopté :

- 18 septembre 2024, à 17 h 30
- 13 novembre 2024 (assemblée annuelle), à 17 h 30
- 11 décembre 2024, à 17 h 30
- 19 février 2025, à 17 h 30
- 16 avril 2025, à 17 h 30
- 11 juin 2025, à 17 h 30

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre se tiendra le 18 septembre, à 17 h 30.